

ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE (EP) RÉSULTATS

Nom du pasteur

Nom de l'église, ville

Date – session revue de l'EP	Score moyen de l'EP	Moyenne de l'évaluation précédente
------------------------------	---------------------	------------------------------------

I. POINTS FORTS DU PASTEUR, OBJECTIFS ATTEINTS, ETC. (utiliser la formule de pointage)

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.
- 5.

II. DOMAINES DE CROISSANCE: (CONSEILS DONNÉS AU PASTEUR, AJUSTEMENTS RECOMMANDÉS ** TO J.D., ** OBJECTIFS ÉABLIS POUR L'AVENIR, ETC.) : (Utiliser la formule de pointage)

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.
- 5.

III. COMMENTAIRES DU PASTEUR:

IV. RAPPORT DE L'ÉDUCATION CONTINUE

(Le Pasteur-svp remplissent le formulaire de rapport joint)

Veuillez conserver une copie signée pour références futures et envoyer une copie de cette formule en pièce jointe à :
 Bureau de la formation ministérielle
 Église méthodiste libre au Canada
credentialing@fmcmc.ca

Signature du pasteur (*indiquant que cela a été vérifié*). S'il y a désaccord avec ce qui précède, le pasteur doit écrire ce qu'il en pense à l'endos.)

Signature du (de la) délégué(e)

Date : _____

FORMULE DE RAPPORT DES CRÉDITS EN ÉDUCATION CONTINUE (CEC)

L'objectif de la déclaration des CEC: Chaque membre de la conférence est encouragé à poursuivre la valeur fondamentale de l'apprentissage tout au long de la vie. Une CEC = 24 heures de contact avec l'apprentissage, l'enseignement ou la formation. 120 heures (5 CEC) sont requises sur une période de cinq ans, soit une moyenne de 24 heures par an. La période actuelle s'étend du 1er septembre 2024 au 31 août 2029.

Comment rapporter : Veuillez noter la date, l'événement et le nombre d'heures réelles d'apprentissage qui ont eu lieu pendant l'événement (à l'exclusion des pauses et des repas). Le bureau de la formation ministérielle saisira les informations et la base de données calculera le nombre de CEC. Un rapport peut vous être envoyé à tout moment sur demande.

Quand envoyer le rapport ? Veuillez envoyer chaque année votre rapport de CEC dûment rempli à l'Office de la formation ministérielle (credentialing@fmcic.ca). Si vous êtes nommé dans une église locale, vous pouvez envoyer votre rapport CEC avec le formulaire annuel d'évaluation des performances 5 - Rapport du délégué.

Voici quelques exemples d'heures pouvant être comptabilisées pour l'obtention de CEC :

- une conférence d'une journée, c'est-à-dire un rassemblement régional (de 9 h à 16 h) = 6 heures (pauses et repas non compris)
- une conférence de 3 jours = 18 heures (6 heures par jour)
- Conférence des ministres = 6 heures d'apprentissage/enseignement/formation
- Voyage missionnaire (7-10 jours avec orientation avant le voyage, discussion guidée tout au long du voyage et débriefing après le voyage) = 24 heures
- Ateliers du dimanche de la Conférence générale = 1 heure chacun (la Conférence générale elle-même est considérée comme une « réunion de travail » et non comme une formation)
- Formation annuelle des responsables de réseau = nombre d'heures d'apprentissage/enseignement/formation
- Formation nationale MEGaP = nombre d'heures d'apprentissage/enseignement/formation (à l'exclusion des discussions sur la politique, des éditions du Manuel, des pauses, des repas, etc.)
- Réunion du réseau = nombre d'heures consacrées à l'apprentissage, à l'enseignement et à la formation (à l'exclusion des contrôles, des repas, etc.)
- Sabbatique = nombre d'heures d'apprentissage, d'enseignement et de formation dans le cadre d'une étude ou d'une lecture dirigée par une personne travaillant avec vous.
- Un cours dans un collège, une université ou un séminaire = 24 heures pour un audit ; 72 heures pour un cours de trois heures.
- Cours de base du FMCiC = 24 heures pour l'audit ; 72 heures pour la réalisation des travaux.
- Enseigner un cours = nombre d'heures de préparation plus heures d'enseignement effectif
- Animer une session de formation du réseau = nombre d'heures de préparation plus heures d'animation effective de la (des) session(s) de formation.

